

GUIDE D'AIDE DÉPÔT DE DOSSIER



SE RENDRE SUR LA PAGE DU PROGRAMME



agirpoulatransition.ademe.fr



Etes-vous concerné ?

Ce programme s'adresse aux socioprofessionnels et territoires.

Quel(les) région(s) ou pays proposent ce dispositif ?

Toutes les Régions

Je vérifie mon éligibilité

Développer le vélotourisme - FAQ - 2024

1.24 Mo .pdf



CdC - Développer le vélotourisme - Appel à projet 2024

504.93 Ko .pdf



**TÉLÉCHARGER
LE CAHIER DES CHARGES
ET
FAQ DU DISPOSITIF**



2. Rassemblez l'ensemble des documents :

Les champs suivis d'un * sont obligatoires pour accéder aux documents nécessaires au dépôt de votre dossier.

VOTRE PROFIL *

Choisissez votre profil >

VOTRE PROJET *

Choisissez votre projet >

L'OBJET DE VOTRE PROJET *

Choisissez votre objet de projet >



Les documents sont à télécharger et à remplir ou à fournir pour être déposés sur notre plateforme de dépôt de demande d'aide (un compte Agir est nécessaire)

Vous n'avez pas de compte, [créez un compte ici](#).

[CONNECTEZ-VOUS POUR DÉPOSER UN DOSSIER](#) 

**CHOISIR L'AXE CORRESPONDANT
A VOTRE DEMANDE**

PUIS

**CLIQUER SUR
« CONNECTEZ-VOUS POUR
DEPOSER UN DOSSIER »**



 **Liberté Égalité Fraternité** **AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE** **U POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

/ Mes dossiers / Dépôt d'une demande d'aide

Coordinateur | **Création du dossier 2480D0**

Partenaires
Confidentialité
Description du projet
Localisation du projet
Dépenses prévisionnelles
Plan de financement
Ajout de documents
Terminer et envoyer

Dispositif : Développer le Vélotourisme
Veuillez renseigner les informations concernant votre structure.

SIRET

Raison sociale *

Complément d'identification
Entrée, tour, bâtiment, immeuble, résidence, zone industrielle

REEMPLIR LES INFORMATIONS DEMANDEES

TELEVERSER LES DOCUMENTS

 **Liberté Égalité Fraternité** **AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE** **U POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE** | Tous les favoris

Dépenses prévisionnelles
Plan de financement
Ajout de documents
Terminer et envoyer

ATTENTION : certains documents sont obligatoires pour pouvoir soumettre votre demande

Documents à fournir

Obligatoire Attestation de santé financière 2025

Obligatoire RIB

Obligatoire Devis comprenant les mentions suivantes : Marque/référence - Quantité d'équipement - Critères techniques

Obligatoire Fichier CSV à télécharger via le site : <https://developper-velotourisme.ademe.fr>

Plan d'implantation

Fiche(s) technique(s) des équipements

Si association : statuts de l'association

UNE FOIS LA DEMANDE COMPLETE

CLIQUER SUR

TERMINER ET ENVOYER



DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Devis
- Fichier CSV
- [Attestation de santé financière](#)

AXE 1

- Plan d'implantation
- Fiche(s) technique(s) des équipements
- Attestation de prise de contact avec la marque Accueil Vélo
- Si association : statuts de l'association
Si association : liste des administrateurs de l'association
Si association : bilans et comptes de résultat des 2 dernières années de l'association
- [Déclaration des aides Minimis](#)

AXE 2

- Plan d'implantation
- Fiche(s) technique(s) des équipements
- Photos des équipements déjà présents si Aire partielle
- Localisation par rapport à l'itinéraire vélo concerné (capture d'écran de l'emplacement choisi et de l'itinéraire vélo)

AXE 3

- Cahier des charges / CCTP de l'étude
- Spécifique tronçon d'un itinéraire inscrit au schéma national - Courrier avis du comité d'itinéraire
- Statuts de l'association - uniquement si association
- Liste des administrateurs de l'association - uniquement si association
- Les bilans et comptes de résultat des 2 dernières années de l'association - uniquement si association

Ces documents, propres à chaque axe, doivent être associés à votre dépôt de dossier de demande d'aide. Ils sont nécessaires à l'instruction de votre dossier.

Financé par Destination France



INFORMATIONS NÉCESSAIRES

DEVIS : doivent être regroupés dans 1 seul document PDF

- Informations de la société prestataire :
 - Nom
 - SIRET
 - Numéro de TVA si applicable
- Raison sociale de l'établissement demandeur
- Date du devis
- Nom de l'équipement (conformément au tableau des aménagements éligibles)
- Quantité de l'équipement
- Montant HT (ou TTC si non assujetti)
- NE PAS ÊTRE SIGNÉ**

FICHES TECHNIQUE : doivent être regroupés dans 1 seul document PDF

- Caractéristique technique de l'équipement :
 - Taille
 - Matériaux
 - Besoin d'installation
 - Photo
 - Typologie d'équipement

La fiche technique permet de définir l'éligibilité ou non de l'équipement



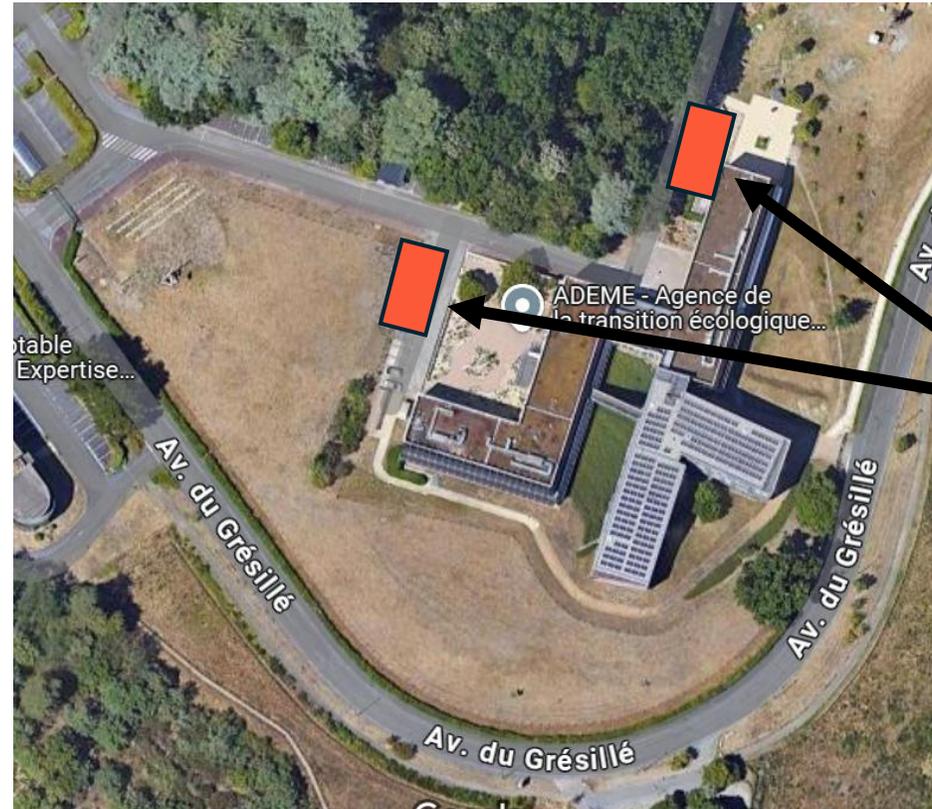
INFORMATIONS NÉCESSAIRES

FORME :

- Capture d'écran de vue aérienne
- Plan d'architecte
- Extrait cadastral

INFORMATIONS :

- Emplacement des équipements
- Nom et nombres d'équipements



Abri Vélo

Financé par Destination France



INFORMATIONS NÉCESSAIRES

FORMATS ACCEPTÉS :

- Capture d'écran d'échange de mail avec le référent Accueil Vélo du territoire
- Pré-audit de l'établissement par le référent Accueil Vélo
- Certificat de labélisation (si l'établissement est déjà labélisé)

INFORMATIONS MINIMALES ATTENDUES :

- Nom de l'établissement
- Nom du référent Accueil Vélo et de la structure à laquelle il appartient



L'ATTESTATION DE SANTE FINANCIERE

Financé par Destination France



POUR TÉLÉCHARGER L'ATTESTATION



2. Rassemblez l'ensemble des documents :

Les champs suivis d'un * sont obligatoires pour accéder aux documents nécessaires au dépôt de votre dossier.

VOTRE PROFIL * VOTRE PROJET *
Entreprise > Investissement >

L'OBJET DE VOTRE PROJET *
Axe 1 : Déployer la marque Accueil... >

Liste des pièces à fournir

RIB

Devis comprenant les mentions suivantes : Marque/référence - Quantité d'équipement - Critères techniques

Fichier CSV à télécharger via le site : <https://developper-velotourisme.ademe.fr>

Plan d'implantation

Fiche(s) technique(s) des équipements

Si association : statuts de l'association

Si association : liste des administrateurs de l'association

Si association : bilans et comptes de résultat des 2 dernières années de l'association

Attestation sur l'honneur de prise de contact avec la marque Accueil Vélo

Attestation de santé financière 2025

71.25 Ko .xlsx



Déclaration des aides de Minimis 2025

102.6 Ko .xlsx



Les documents sont à télécharger et à remplir ou à fournir pour être déposés sur notre plateforme de dépôt de demande d'aide (un compte Agir est nécessaire)

Vous n'avez pas de compte, [créez un compte ici](#).

[CONNECTEZ-VOUS POUR DÉPOSER UN DOSSIER](#)



ONGLET 3 /




ANALYSE DE LA SANTE FINANCIERE

Périmètre :

Pour rappel :

- si votre structure est une collectivité territoriale, un établissement public, une association, une fondation ou est implantée dans les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) (cf notice informative)
 - > elle n'entre pas dans le champ de cette analyse de la santé financière
- dans le cas contraire :
 - > cette analyse de la santé financière et la fourniture de votre dernière liasse fiscale ou état financier dus et facultative sont :

Vérification des critères A à E de la définition d'entreprise en difficulté au ser

Préalable : **veuillez renseigner la catégorie communautaire de votre stru**

La structure est :

La structure existe depuis :

Vérification des critères A & B : **veuillez renseigner les chiffres de votre dernière liasse fiscale**

	Liasse fiscale	Exercice N
Capital social ou individuel	DA	
Primes d'émission	DB	
Ecart de réévaluation	DC	
Réserve légale	DD	
Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
Réserves réglementées	DF	
Autres réserves	DG	
Report à nouveau	DH	
Résultat de l'exercice	DI	
Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées	DK	
CAPITAUX PROPRES	DL	

Vérification du critère C : **veuillez cocher la situation s'appliquant à votre structure**

La structure :

- est engagée ou diligente à une procédure collective d'insolvabilité (procédure de sauvegarde ou de sauvegarde ad hoc)
- est en procédure amiable (mandat ad hoc ou conciliation)
- est en plan de sauvegarde, plan de continuation ou plan de cession
- n'est pas dans une des situations listées ci-dessus

Vérification du critère D : **veuillez cocher la situation s'appliquant à votre structure**

La structure :

- a reçu une « Aide au sauvetage » et qui n'a pas encore remboursé intégralement le prêt ou mis fin à la garantie
- a reçu une « Aide à la restructuration » (SA 41259) et qui est toujours soumise à un plan de restructuration
- n'est pas dans une des situations listées ci-dessus

Vérification du critère E : **critère E non applicable, veuillez ne pas remplir les deux tableaux suivants**

	Liasse fiscale	Exercice N	Exercice N-1
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU		
Emprunts et dettes financières diverses	DV		
EMPRUNTS A LA CLOTURE		0	0
CAPITAUX PROPRES	DL		
Ratio Emprunts/capitaux propres			

	Liasse fiscale	Exercice N	Exercice N-1
Chiffre d'affaires	FL		
Production stockée	FM		
Production immobilisée	FN		
Subventions d'exploitation	FO		
Achats de marchandises	FS		
Variation de stock (marchandises)	FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	FV		
Autres achats et charges externes	FW		
Salaires et traitements	FY		
Charges sociales	FZ		
Autres charges	GE		
EBITDA (non retraité)		0	0
Intérêts et charges assimilés	GR		
Couverture des intérêts par l'EBITDA			

ENTREPRISE NON EN DIFFICULTE

REEMPLIR LES CHAMPS REQUIS
AFIN QUE LA MATRICE ATTESTE
LA SANTÉ FINANCIÈRE DE
VOTRE ÉTABLISSEMENT



ONGLET 2

ATTESTATION SUR LA SANTÉ FINANCIÈRE A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Je soussigné(e), représentant légal ou dûment habilité de
atteste avoir pris connaissance de la notice informative ainsi que de la notion d'entreprise en difficulté, rappelée ci-dessous et certifie que ma structure :

- n'est pas une entreprise en difficulté au sens de la réglementation européenne
- est une entreprise devenue en difficulté au sens de la réglementation européenne entre le 01/01/2020 et le 31/12/2021*
- est une entreprise devenue en difficulté au sens de la réglementation européenne avant le 01/01/2020 ou après le 31/12/2021*
- n'est pas concernée, à ce stade du dépôt de la demande d'aide, par cette attestation (cf notice informative)*

*ADEME se réserve la possibilité, après étude de votre dossier, de vous demander de compléter votre déclaration si besoin

La notion d'entreprise en difficulté est définie à l'article 2, point 18, du règlement (UE) n°651/2014 modifié de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité (JO L 187 du 26/08/2014).

«entreprise en difficulté» : une entreprise remplissant au moins une des conditions suivantes :

- s'il s'agit d'une société à responsabilité limitée (autre qu'une PME en existence depuis moins de 3 ans ou, aux fins de l'admissibilité au bénéfice des aides au financement des risques, une PME qui satisfait à la condition énoncée à l'article 21, paragraphe 3, point b), et qui peut bénéficier d'investissements en faveur du financement des risques au terme du contrôle préalable effectué par l'intermédiaire financier sélectionné), lorsque plus de la moitié de son capital social souscrit a disparu en raison des pertes accumulées. Tel est le cas lorsque la déduction des pertes accumulées des réserves (et de tous les autres éléments généralement considérés comme relevant des fonds propres de la société) conduit à un montant cumulé négatif qui excède la moitié du capital social souscrit. Aux fins de la présente disposition, on entend par «société à responsabilité limitée» notamment les types d'entreprises mentionnés à l'annexe I de la directive 2013/34/UE du Parlement européen et du Conseil et le «capital social» comprend, le cas échéant, les primes d'émission;
- s'il s'agit d'une société dont certains de ses associés au moins ont une responsabilité illimitée pour les dettes de la société (autre qu'une PME en existence depuis moins de 3 ans ou, aux fins de l'admissibilité au bénéfice des aides au financement des risques, une PME qui satisfait à la condition énoncée à l'article 21, paragraphe 3, point b), et qui peut bénéficier d'investissements en faveur du financement des risques au terme du contrôle préalable effectué par l'intermédiaire financier sélectionné), lorsque plus de la moitié des fonds propres, tels qu'ils sont inscrits dans les comptes de la société, a disparu en raison des pertes accumulées. Aux fins de la présente disposition, on entend par «société dont certains de ses associés au moins ont une responsabilité illimitée pour les dettes de la société» en particulier les types de sociétés mentionnés à l'annexe II à la directive 2013/34/UE;
- lorsque l'entreprise fait l'objet d'une procédure collective d'insolvabilité ou remplit, selon le droit national qui lui est applicable, les conditions de soumission à une procédure collective d'insolvabilité à la demande de ses créanciers;
- lorsque l'entreprise a bénéficié d'une aide au sauvetage et n'a pas encore remboursé le prêt ou mis fin à la garantie, ou a bénéficié d'une aide à la restructuration et est toujours soumise à un plan de restructuration;
- dans le cas d'une entreprise autre qu'une PME, lorsque depuis les deux exercices précédents:
 - le ratio emprunts/capitaux propres de l'entreprise est supérieur à 7,5; et
 - le ratio de couverture des intérêts de l'entreprise, calculé sur la base de l'EBITDA, est inférieur à 1,0

Fait à :

Le

REEMPLIR LES QUATRE
CHAMPS INDIQUÉS

ENREGISTRER AU FORMAT
EXCEL

NE PAS SIGNER



DÉCLARATION DES AIDES DE MINIMIS

Financé par Destination France



POUR TÉLÉCHARGER L'ATTESTATION



2. Rassemblez l'ensemble des documents :

Les champs suivis d'un * sont obligatoires pour accéder aux documents nécessaires au dépôt de votre dossier.

VOTRE PROFIL *	VOTRE PROJET *
Entreprise >	Investissement >
L'OBJET DE VOTRE PROJET *	
Axe 1 : Déployer la marque Accueil... >	

Liste des pièces à fournir

RIB

Devis comprenant les mentions suivantes : Marque/référence - Quantité d'équipement - Critères techniques

Fichier CSV à télécharger via le site : <https://developper-velotourisme.ademe.fr>

Plan d'implantation

Fiche(s) technique(s) des équipements

Si association : statuts de l'association

Si association : liste des administrateurs de l'association

Si association : bilans et comptes de résultat des 2 dernières années de l'association

Attestation sur l'honneur de prise de contact avec la marque Accueil Vélo

Attestation de santé financière 2025 

71.25 Ko .xlsx

Déclaration des aides de Minimis 2025 

102.6 Ko .xlsx

 Les documents sont à télécharger et à remplir ou à fournir pour être déposés sur notre plateforme de dépôt de demande d'aide (un compte Agir est nécessaire)

Vous n'avez pas de compte, [créez un compte ici.](#) [CONNECTEZ-VOUS POUR DÉPOSER UN DOSSIER](#) 



LE FICHIER CSV



POUR TÉLÉCHARGER L'ATTESTATION



2. Rassemblez l'ensemble des documents :

Les champs suivis d'un * sont obligatoires pour accéder aux documents nécessaires au dépôt de votre dossier.

VOTRE PROFIL *	VOTRE PROJET *
Entreprise >	Investissement >
L'OBJET DE VOTRE PROJET *	
Axe 1 : Déployer la marque Accueil... >	

Liste des pièces à fournir

RIB

Devis comprenant les mentions suivantes : Marque/référence - Quantité d'équipement - Critères techniques

Fichier CSV à télécharger via le site : <https://developper-velotourisme.ademe.fr>

Plan d'implantation

Fiche(s) technique(s) des équipements

Si association : statuts de l'association

Si association : liste des administrateurs de l'association

Si association : bilans et comptes de résultat des 2 dernières années de l'association

Attestation sur l'honneur de prise de contact avec la marque Accueil Vélo

Attestation de santé financière 2025 ↓

71.25 Ko .xlsx

Déclaration des aides de Minimis 2025 ↓

102.6 Ko .xlsx

 Les documents sont à télécharger et à remplir ou à fournir pour être déposés sur notre plateforme de dépôt de demande d'aide (un compte Agir est nécessaire)

Vous n'avez pas de compte, [créez un compte ici](#). [CONNECTEZ-VOUS POUR DÉPOSER UN DOSSIER](#) 



C'EST QUOI UN FICHER CSV ?

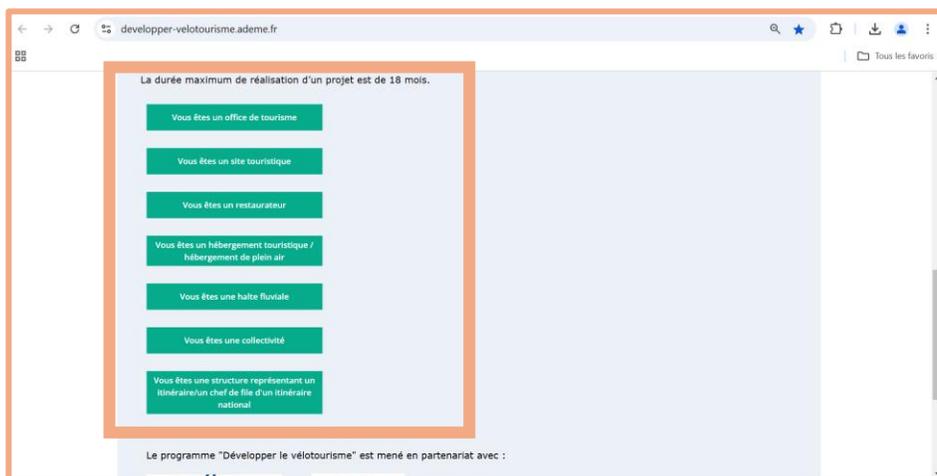
**UN FORMAT DE FICHER QUI PRÉSENTE LES DONNÉES UNES DES AUTRES ET SÉPARÉS
PAR DES « , »**

**AFFICHAGE SIMPLIFIÉ DES DONNÉES ET TRANSMISSION D'UN PROGRAMME À UN
AUTRE**

PERMET LE TRAITEMENT DE DONNÉES PAR DES PROGRAMMES EXCEL



VOUS VENEZ D'ENTRER SUR UNE NOUVELLE PLATEFORME



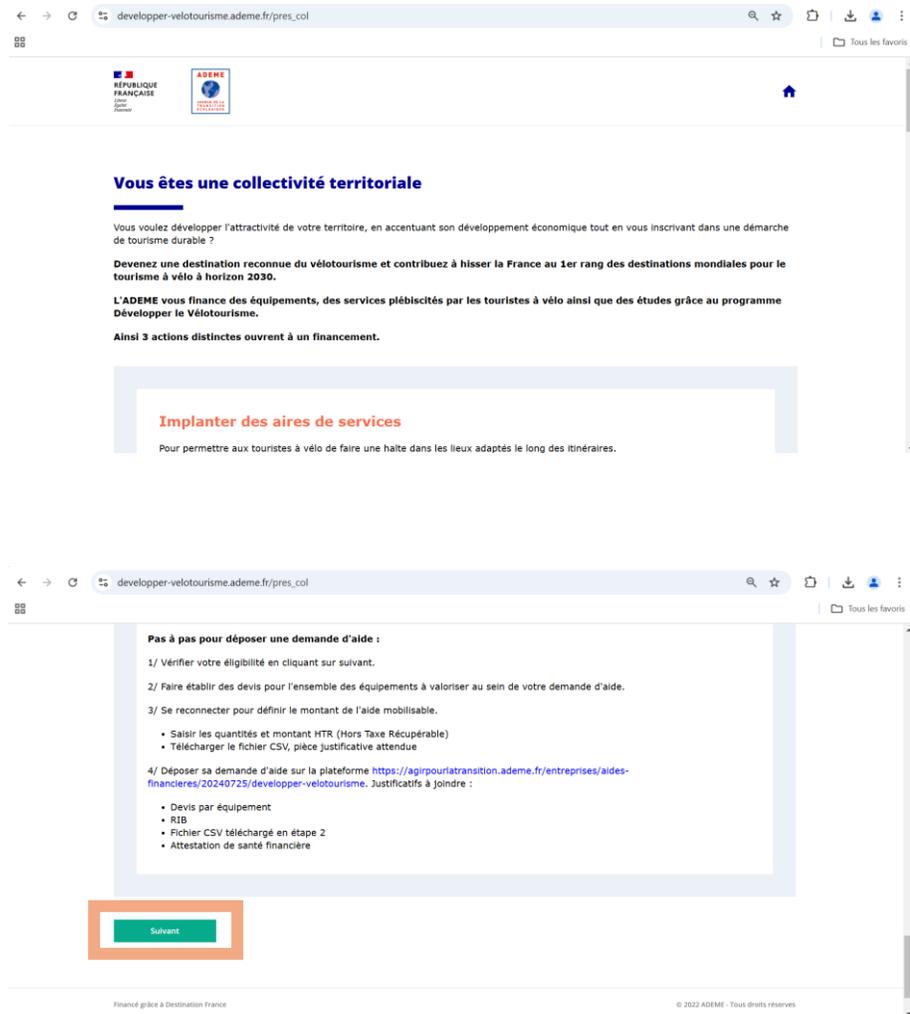
FAIRE DEROULER LA PAGE

PUIS

**CHOISIR VOTRE
TYPOLOGIE D'ETABLISSEMENT
OU COLLECTIVITE**

Financé par Destination France





Vous êtes une collectivité territoriale

Vous voulez développer l'attractivité de votre territoire, en accentuant son développement économique tout en vous inscrivant dans une démarche de tourisme durable ?

Devenez une destination reconnue du vélotourisme et contribuez à hisser la France au 1er rang des destinations mondiales pour le tourisme à vélo à horizon 2030.

L'ADEME vous finance des équipements, des services plébiscités par les touristes à vélo ainsi que des études grâce au programme Développer le Vélotourisme.

Ainsi 3 actions distinctes ouvrent à un financement.

Implanter des aires de services

Pour permettre aux touristes à vélo de faire une halte dans les lieux adaptés le long des itinéraires.

Pas à pas pour déposer une demande d'aide :

- 1/ Vérifier votre éligibilité en cliquant sur suivant.
- 2/ Faire établir des devis pour l'ensemble des équipements à valoriser au sein de votre demande d'aide.
- 3/ Se reconnecter pour définir le montant de l'aide mobilisable.
 - Saisir les quantités et montant HTR (Hors Taxe Récupérable)
 - Télécharger le fichier CSV, pièce justificative attendue
- 4/ Déposer sa demande d'aide sur la plateforme <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20240725/developper-velotourisme>. Justificatifs à joindre :
 - Devis par équipement
 - RIB
 - Fichier CSV téléchargé en étape 2
 - Attestation de santé financière

Suivant

Financé grâce à Destination France © 2022 ADEME - Tous droits réservés

BIEN LIRE LES INFORMATIONS

FAIRE DEROULER LA PAGE

PUIS

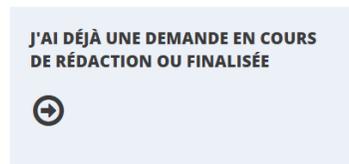
**CLIQUER SUR
SUIVANT (EN BAS DE PAGE)**

Financé par Destination France





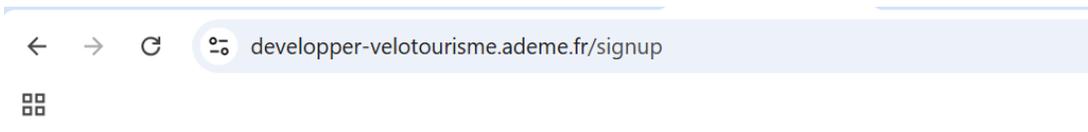
Bienvenue sur le programme 'Développer le Vélotourisme'



CLIQUER SUR

« JE REMPLIS UNE NOUVELLE
DEMANDE D'AIDE »





Vos identifiants de connexion.

Merci de renseigner l'adresse email qui sera votre identifiant de connexion et de choisir un mot de passe.

Vos réponses seront sauvegardées et vous pourrez finaliser votre demande ultérieurement.

Créer mon compte

**ICI IL FAUT
CRÉER UN NOUVEAU COMPTE
UTILISER
LES MEMES IDENTIFIANTS
QUE SUR LA PLATEFORME AGIR**



e.ademe.fr/identification

Type de structure du demandeur

Une instruction spécifique est dédiée aux territoires insulaires, contactez directement : velotourisme@ademe.fr

Sélectionnez le type de structure :

Hébergement

Coordonnées du demandeur

Nom de la structure :

Région :

Île-de-France

Nom et prénom de la personne en charge de la demande :

Poste occupé :

Email :

Téléphone :

Suivant

Financé grâce à Destination France

© 2022 ADEME - Tous droits réservés

Mentions légales

**REEMPLIR LES INFORMATIONS
DEMANDÉES**

**CLIQUER SUR
SUIVANT (EN BAS DE PAGE)**

Financé par Destination France



Action(s) possible(s)

Volet 1 - Devenir Accueil Vélo

L'ADEME vous aide à financer des équipements et des services pour les établissements situés à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable. Il est préconisé de prendre contact auprès du référent qualité de la marque Accueil Vélo en amont du dépôt de la demande afin de s'assurer de la correspondance du projet d'investissement envisagé et des attendus de la marque Accueil Vélo.

Adresser une demande de contact, via le site : http://www.francevelotourisme.com/contact/devenir_accueil_velo.

Le projet devra présenter une demande d'aide totale minimum de 400€ pour être recevable.

Je remplis une demande / modifie ma demande

 Je télécharge ma demande finalisée

Je supprime mon compte

Volet 2 - Implanter des aires de services

L'ADEME vous aide à financer des équipements et des services plébiscités par les touristes à vélo afin de faire une halte dans des lieux adaptés le long des itinéraires inscrits à l'un des schémas suivants : national, régional ou départemental.

4 équipements obligatoires sont attendus sur le site en fin de travaux : table de pique-nique, stationnement vélo, point d'eau et sanitaire. Des équipements complémentaires optionnels et travaux annexes sont aussi valorisables au sein de la demande d'aide.

Le projet devra présenter une demande d'aide totale minimum de 400€ pour être recevable.

Je remplis une demande / modifie ma demande

Je supprime mon compte

Volet 3 - Réaliser des études

L'ADEME finance des études concernant des itinéraires inscrits au schéma national, régional ou départemental. Un courrier de la structure chef de file du comité d'itinéraire identifié au Schéma National sera obligatoirement à fournir concernant les demandes d'études déposées par des collectivités locales et dont le périmètre concernerait le schéma national.

Je remplis une demande / modifie ma demande

Je supprime mon compte

**CLIQUER SUR
« JE REMPLIS UNE DEMANDE /
MODIFIE UNE DEMANDE »
SUR L'AXE QUI VOUS CONCERNE**





Volet 1 - Devenir Accueil Vélo

Prérequis obligatoires

Le programme évolue en 2024 ainsi:

- le cumul des aides est rendu possible
- les critères d'éligibilité s'assouplissent > la date de construction de l'établissement n'est plus un critère déterminant
- certains plafonds d'aide sont révalorisés > les abris vélo et consignes à bagages sécurisées sont concernés
- de nouveaux équipements sont valorisables > borne de gonflage, borne de réparation, borne multifonctions

Votre établissement se situe-t-il à moins de 5 km des itinéraires cyclables (inscrits à un schéma départemental, régional ou national), y compris pour des itinéraires VTT et des boucles locales balisées ?

- Oui
 Non

Votre établissement est-il déjà référencé par la marque 'Accueil Vélo' ?

- Oui
 Non

Comment avez-vous connu le programme Développer le Vélotourisme ?

- Lors d'une présentation réalisée par l'ADEME (webinaire ou événements professionnels...)
 Lors d'une réunion réseau (réseau Accueil Vélo, Club Vélo et Territoires...)
 Via une communication dédiée au programme faite par un tiers relayant le programme (page site internet, newsletter, e-mailing...)
 Via un échange avec le référent Accueil Vélo lors de la démarche de référencement
 Via un contact en Direction Régionale de l'ADEME
 Autre

J'atteste que j'ai pris contact avec le référent Accueil Vélo de mon territoire. Prendre contact : http://www.francevelotourisme.com/contact/devenir_accueil_velo

[Retour vers la liste des volets éligibles](#)

Volet 2 - Installation Aires de Services

Prérequis obligatoires

Il existe 2 possibilités de se positionner sur ce volet :

- par le biais d'une aire de services complète > créer une zone de halte comprenant au minimum les 4 équipements obligatoires.
- par le biais d'une aire de services partielle > faire évoluer une zone d'équipements existants. Les 4 équipements obligatoires doivent être présents en fin de travaux.

L'implantation de l'aire de services est-elle visible d'un itinéraire cyclable ?

- Oui
 Non

Existe-t-il déjà ce même type d'implantation (= aire de services) à moins de 30 KM en amont ou en aval du lieu d'implantation envisagé ?

- 0 Km à 10 Km
 10 Km à 30 Km
 + de 30 Km
 Non

Comment avez-vous connu le programme Développer le Vélotourisme ?

- Lors d'une présentation réalisée par l'ADEME (webinaire ou événements professionnels...)
 Lors d'une réunion réseau (réseau Accueil Vélo, Club Vélo et Territoires...)
 Via une communication dédiée au programme faite par un tiers relayant le programme (page site internet, newsletter, e-mailing...)
 Via un échange avec le référent Accueil Vélo lors de la démarche de référencement
 Via un contact en Direction Régionale de l'ADEME
 Autre

[Retour vers la liste des volets éligibles](#)

Volet 3 - Accompagner les territoires à améliorer les itinéraires vélo

Prérequis obligatoires

Le périmètre de l'étude envisagée correspond-il à un itinéraire, ou à une partie d'itinéraire, inscrit au schéma national ou à un schéma régional ou à un schéma départemental ?

- Itinéraire dans sa globalité
 - Tronçon d'itinéraire
- Oui à un itinéraire inscrit au Schéma National
 Oui à un itinéraire inscrit à un Schéma régional
 Oui à un itinéraire inscrit à un schéma départemental
 À un itinéraire régional ou départemental en cours de création
 Non

Comment avez-vous connu le programme Développer le Vélotourisme ?

- Lors d'une présentation réalisée par l'ADEME (webinaire ou événements professionnels...)
 Lors d'une réunion réseau (réseau Accueil Vélo, Club Vélo et Territoires...)
 Via une communication dédiée au programme faite par un tiers relayant le programme (page site internet, newsletter, e-mailing...)
 Via un échange avec le référent Accueil Vélo lors de la démarche de référencement
 Via un contact en Direction Régionale de l'ADEME
 Autre

[Retour vers la liste des volets éligibles](#)

[Suivant](#)

REmplir le pré-requis en fonction de votre typologie d'établissement ou collectivité

Financé par Destination France

Développer le vélotourisme



Calcul prévisionnel de l'aide avant instruction du dossier

Une aide financière peut être versée pour financer des emplacements de stationnement vélo et leur pose. Le nombre d'emplacements correspond au nombre de vélos pouvant stationner et non à la quantité de supports d'attache. Le type d'équipements finançables correspond à : arceaux, abri vélo, consignes individuelles ou collectives, et autres services complémentaires de type : consignes à bagages sécurisées, bornes d'autogonflage, bornes d'autoréparation, bornes multifonction. Le projet devra présenter une demande d'aide totale minimum de 400€ pour être recevable.

Type d'installation	Quantité	Nombre d'emplacements	Coût prévisionnel HTR (Hors Taxes Récupérable)	Montant prévisionnel de l'aide (minimum de 400€ pour être recevable)
Arceaux (1 arceau = 2 emplacements)				0
Abri vélo				0
Abri vélo équipé de panneaux photovoltaïques				0
Consignes à bagages sécurisées				0
Bornes de recharge VAE				0
Box individuel - stationnement sécurisé				0
Box collectif - stationnement sécurisé				0
Forfait raccord électrique				0
Bornes de gonflage				0
Bornes de réparation				0
Bornes multifonction				0

Éléments non pris en charge : racks, pinceaux, râteliers, dalles fendues (avec anneau). Liste non exhaustive.

Montant total prévisionnel
 Demande non recevable (minimum de 400€ pour être recevable)
 0

Volet 2 - Installation Aires de Services

Nombre d'implantation

Combien d'implantation d'aires de services complètes prévoyez-vous ?

Combien d'implantation d'aires de services partielles prévoyez-vous ?

Montant total prévisionnel
 Demande non recevable (minimum de 400€ pour être recevable)
 0

Retour

Financé grâce à Destination France

© 2022 ADEME - Tous droits réservés
 Mentions légales
 Contact
 Ademe.fr
 Accessibilité : non conforme

Volet 3 - Accompagner les territoires à améliorer les itinéraires vélo

Calcul prévisionnel de l'aide avant instruction du dossier

Créer de nouveaux itinéraires cyclables touristiques	Coût prévisionnel total HTR (Hors taxe Récupérable)	Montant prévisionnel de l'aide
Définition d'un schéma régional ou départemental		0
Étude d'avant-projet		0
Étude de faisabilité		0

Accélérer la réalisation des tronçons identifiés au schéma national, régional ou départemental	Coût prévisionnel total HTR (Hors taxe Récupérable)	Montant prévisionnel de l'aide
Étude de faisabilité		0
Étude d'avant-projet		0
Étude d'impact		0

Améliorer la mise en sécurité des itinéraires existants	Coût prévisionnel total HTR (Hors taxe Récupérable)	Montant prévisionnel de l'aide
Rapport de préconisations d'implantation d'infrastructures et de modification de voiries		0
Étude pour une proposition ou une amélioration de jalonnement		0
Étude pour l'évaluation, la gestion et la prise en compte des aires climatiques		0

REMPILIR LE TABLEAU A L'AIDE DES DEVIS PUIS CLIQUER SUR SUIVANT

COUT HT : ASSUJETI A LA TVA OU FCTVA

COUT TTC : NON ASSUJETI A LA TVA

Financé par Destination France



Volet 1 - Devenir Accueil Vélo

L'ADEME vous aide à financer des équipements et des services pour les établissements situés à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable. Il est préconisé de prendre contact auprès du référent qualité de la marque Accueil Vélo en amont du dépôt de la demande afin de s'assurer de la correspondance du projet d'investissement envisagé et des attendus de la marque Accueil Vélo.

Adresser une demande de contact, via le site : http://www.francevelotourisme.com/contact/devenir_accueil_velo.

Le projet devra présenter une demande d'aide totale minimum de 400€ pour être recevable.

Je remplis une demande / modifie ma demande

Je télécharge ma demande finalisée

Je supprime mon compte

Volet 2 - Implanter des aires de services

L'ADEME vous aide à financer des équipements et des services plébiscités par les touristes à vélo afin de faire une halte dans des lieux adaptés le long des itinéraires inscrits à l'un des schémas suivants : national, régional ou départemental.

4 équipements obligatoires sont attendus sur le site en fin de travaux : table de pique-nique, stationnement vélo, point d'eau et sanitaire. Des équipements complémentaires optionnels et travaux annexes sont aussi valorisables au sein de la demande d'aide.

Le projet devra présenter une demande d'aide totale minimum de 400€ pour être recevable.

Je remplis une demande / modifie ma demande

Je télécharge ma demande finalisée

Je supprime mon compte

Volet 3 - Réaliser des études

L'ADEME finance des études concernant des itinéraires inscrits au schéma national, régional ou départemental. Un courrier de la structure chef de file du comité d'itinéraire identifié au Schéma National sera obligatoirement à fournir concernant les demandes d'études déposées par des collectivités locales et dont le périmètre concernerait uniquement des tronçons d'itinéraire identifiés au Schéma National.

Je remplis une demande / modifie ma demande

Je télécharge ma demande finalisée

Je supprime mon compte

**CLIQUER SUR
« JE TELECHARGE MA DEMANDE
FINALISÉE »**



Je télécharge ma demande pour transmission sur le portail de l'Ademe

Formulaire Excel de demande d'aide "Volet Installation Aires de Service" à transmettre à l'ADEME :



Finalisez votre demande sur la page <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/developper-velotourisme>

L'ensemble des pièces à fournir vous sera indiqué sur ce site.
Vous pouvez modifier votre demande actuelle en revenant à l'écran précédent. Cependant, vous devrez générer un nouveau fichier dans cet espace.

[Retour](#)

**CLIQUER SUR
L'ICONE EXCEL**

**VOUS VENEZ DE TELECHARGER
LE FICHER ADEME AU FORMAT CSV**

ADEME.csv

NE PAS CONVERTIR LE FICHER

**TELEVERSER LE FICHER SUR
VOTRE COMPTE AGIR**



The screenshot shows the 'Création du dossier 2480D0' form. The left sidebar contains navigation links: 'Coordinateur', 'Partenaires', 'Confidentialité', 'Description du projet', 'Localisation du projet', 'Dépenses prévisionnelles', 'Plan de financement', 'Ajout de documents', and 'Terminer et envoyer'. The main content area is titled 'Création du dossier 2480D0' and includes the following fields: 'Dispositif : Développer le Vélotourisme', 'Veillez renseigner les informations concernant votre structure.', 'SIRET', 'Raison sociale *', and 'Complément d'identification' (with a sub-field for 'Entrée, tour, bâtiment, immeuble, résidence, zone industrielle').

REEMPLIR LES INFORMATIONS DEMANDÉES
TÉLÉVERSER LES DOCUMENTS RESTANTS

The screenshot shows the 'Ajout de documents' section. It features a list of required documents with 'Ajouter un document' buttons. The documents listed are: 'Attestation de santé financière 2025', 'RIB', 'Devis comprenant les mentions suivantes : Marque/référence - Quantité d'équipement - Critères techniques', 'Fichier CSV à télécharger via le site : https://developper-velotourisme.ademe.fr', 'Plan d'implantation', 'Fiche(s) technique(s) des équipements', and 'Si association : statuts de l'association'. A 'Récupérer le modèle' button is also present for the first document. An 'ATTENTION : certains documents sont obligatoires pour pouvoir soumettre votre demande' message is displayed at the top.

UNE FOIS LA DEMANDE COMPLÈTE

CLIQUER SUR

TERMINER ET ENVOYER



Pour accéder au programme

agirpourlatransition.ademe.fr



QUESTIONS / RÉPONSES

N'hésitez pas à nous contacter sur l'adresse mail :

velotourisme@ademe.fr

Le programme est **ouvert de manière continue jusqu'au 31/10/2025** en fonction de la disponibilité budgétaire.

